



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2017 - 13		
Séance plénière	Objet : Région Grand Est - Prélèvement de sporophytes et de gamétophytes pour étude cytologique - ONF	Vote : favorable
Date : 13 avril 2017		

Contexte

Une demande de dérogation au titre des espèces protégées a été déposée dans le cadre d'un projet de réalisation d'inventaires et de suivis de la biodiversité.

Les espèces protégées suivantes sont listées par le dossier :

Espèces végétales :

Polystichum braunii, *Lycopodium sp*, *Vandenboschia speciosa*, *Ophioglossum sp*, *Vitis vinifera subsp. sylvestris*.

La consultation du CSRPN porte sur les cinq espèces.

Les espèces *Lycopodium sp* (*Diphasiastrum sp*), *Polystichum braunii*, *Vandenboschia speciosa*, *Vitis vinifera subsp. sylvestris* sont listées par l'arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.

Le taxon *Ophioglossum sp* est listé par les arrêtés suivants :

Arrêté du 3 janvier 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Lorraine complétant la liste nationale

Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale

Arrêté du 28 juin 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Alsace complétant la liste nationale

Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale

Arrêté du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Arrêté du 17 août 1989 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Picardie complétant la liste nationale

Arrêté du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine complétant la liste nationale

Relevés de la Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Alsace :

Lycopodium sp. (Diphasiastrum sp.), selon les espèces : *EN En danger*, *VU Vulnérable*, *RE Taxon disparu d'Alsace*,

Polystichum braunii, *CR En danger critique*

Vandenboschia speciosa, *LC Préoccupation mineure*

Vitis vinifera subsp. sylvestris, *EN En danger*

Ophioglossum sp., *VU Vulnérable*

Questions au CSRPN

L'opération projetée de récolte d'une partie de sporophyte ou gamétophyte remet-elle en cause le bon accomplissement des cycles biologiques des espèces ?

Supports de réflexion

Les documents fournis par le pétitionnaire :

- Prélèvements effectués sous la dérogation précédente;
- Dérogation ministérielle du 24 octobre 2012 ;
- 2 Cerfa de demande n° 13 617*01 ;
- Documents annexes demande prélèvements.

Analyse du CSRPN

Rapporteur : François Vernier

La qualification scientifique des intervenants est largement reconnue. Cette opération est très bien définie et permettra de mieux connaître les cycles biologiques des espèces concernées et d'avoir des pistes pour leur amélioration.

Les récoltes prévues d'une partie de sporophyte ou gamétophyte de ces espèces ne posent pas de problèmes particuliers et sont réalisés par des personnels très qualifiés.

Avis du CSRPN

Compte tenu de ce qui précède, nous prononçons un avis favorable pour cette opération.

Le Président du CSRPN,



Serge Muller